

MECA
Modèle des effectifs cliniques autonomes
(document de vision servant de point de départ à l'analyse, version 020a)

Simplification d'un système réel.

Plusieurs éléments critiques ne sont pas pris en compte.

Cette description ne doit pas être la base d'un système utilisé en pratique.

La République pataphysique s'est dotée d'un réseau public de santé dans lequel interviennent des personnes appartenant à différents corps de métiers cliniques. Les membres de certains de ces corps de métiers jouissent d'une autonomie de pratique, ce sont les effectifs cliniques autonomes (ECA : des médecins, des sages-femmes, des infirmières spécialisées, etc.). Les ECA sont affectés à certaines unités organisationnelles (UO) pour effectuer certaines d'activités durant une période donnée. Les UO sont organisées hiérarchiquement (région, établissement, département, service, etc.). Lorsqu'un ECA est affecté à une UO, il est réputé contribuer aux activités de celle-ci et de celles qui en dépendent hiérarchiquement. Chaque année, les responsables réseau doivent planifier les affectations des ECA dans les UO pour les mois, voire les années, à venir. Ce processus est divisé en quatre étapes : la prévision, la planification, l'exécution et la rétrospection.

L'étape de prévision consiste pour l'essentiel à produire les prévisions d'activités (prévisions). Une prévision comprend une estimation de la quantité de travail d'un type d'activités qui devrait être requise au sein d'une UO pendant une période donnée. Ces prévisions sont produites pour des périodes définies selon un calendrier prescrit (généralement à une date suffisamment antérieure à la période visée pour permettre une prise en compte effective). De plus, tout au long de l'étape, les prévisions peuvent être modifiées en raison d'erreurs de saisie ou pour s'adapter à certaines circonstances (variation de la population desservie, des conditions sociosanitaires, des traitements pris en charge, etc.).

L'étape de planification consiste pour l'essentiel à produire les affectations effectives. Une affectation comprend une estimation de la quantité d'effort d'un ECA relative à un type d'activités pour une UO sur une période donnée. Un programme est un ensemble d'affectations. Périodiquement, les responsables du réseau doivent publier les programmes de chacune des UO (corolairement de chacun des ECA). Un programme publié est dit effectif, comme l'ensemble des affectations qui le compose. Avant sa publication, un programme est dit prospectif, de même que les affectations qui le composent. Le délai entre le moment de publication d'une affectation et le moment de son début est très variable (parfois le moment de publication peut même coïncider avec, ou même suivre de quelques jours, le moment du début de l'affectation).

L'étape d'exécution consiste pour l'essentiel en la consignation des réalisations d'activités par les ECA et des modifications apportées aux affectations effectives (suite aux variables de besoins des UO et de disponibilités des ECA). La consignation d'une activité ou la correction d'une affectation effective peut avoir pour effet de placer une activité réalisée en dehors des affectations effectives en vigueur au moment de la consignation. Le signalement et la documentation de ces écarts font aussi partie de l'étape d'exécution.

L'étape de rétrospection consiste à analyser les écarts constatés entre les artefacts produits au cours des trois étapes précédentes.

Dans ce qui suit, nous nous limiterons aux seules deux premières étapes. Nous nous placerons dans le contexte spécifique d'un logiciel qui permet l'élaboration des programmes. De plus, nous nous limiterons à l'élaboration d'un seul programme à la fois, pour une période établie a priori. Il ne peut donc y avoir de chevauchement entre programmes et toutes les affectations appartiennent au même (et unique) programme. Finalement, la quantité d'effort et la quantité de travail seront exprimées dans une même unité (normalement, la conversion des unités respectives est spécifique à un type d'activité et requiert des données historiques).

Le modèle de données proposé doit prendre en compte et faciliter :

- l'analyse de couverture des affectations en regard des prévisions par UO et par période ainsi que la production des rapports en découlant ;
- la construction des programmes d'affectation des UO par période ;
- la construction des programmes d'affectation des ECA par période ;
- la conservation de l'historique motivé des prévisions et des affectations, en particulier le lien entre le changement d'une ou plusieurs prévisions et les modifications corolaires de certaines affectations.